



Projet d'extension de la centrale éolienne de Falvieux

Commune de Cressy-Omencourt (80)



Pièce n°4 : Plans

JUIN 2019



Maître d'ouvrage : CENTRALE EOLIENNE DE FALVIEUX (CEFAL)

Maître d'œuvre : VOL-V ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE





Préambule

Le présent document constitue une des pièces du dossier de demande d'autorisation environnementale qui s'articule de la façon suivante :

- Pièce n°1 : Lettre de demande ;
- Pièce n°2 : Check-list du dossier ;
- Pièce n°3 : Description de la demande ;
- **Pièce n°4 : Plans ;**
- Pièce n°5 : Note non technique ;
- Pièce n°6a : Résumé non technique de l'étude d'impact ;
- Pièce n°6b : Étude d'impact ;
- Pièce n°6c : Annexes de l'étude d'impact ;
- Pièce n°6d : Carnet de photomontages ;
- Pièce n°6e : Note pour la Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
- Pièce n°7a : Résumé non technique de l'étude de dangers ;
- Pièce n°7b : Étude de dangers ;

Il comporte les plans réglementaires nécessaires à la demande d'autorisation environnementale ainsi que des éléments graphiques permettant de représenter les installations du projet d'extension de la centrale éolienne autorisée de Falvieux.



Auteurs de la Pièce

LOGOS	SOCIETES	DOMAINES D'INTERVENTION
	<p>VOL-V Électricité Renouvelable 1025 Avenue Henri Becquerel Parc Club Millénaire Bât. 4 34000 Montpellier Mail : info@vol-v.com Tél. : +33 (0)4 11 95 00 30 Fax : +33 (0)4 11 95 00 31</p>	<p><u>Référents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Arnaud GUYOT, Directeur Général - Gaëlle LAURENT, Chef de projets - Thomas LEMARCHAND, Géomaticien - William MORICE, Cartographe - Emmanuel GLÉMIN, environnementaliste



Personne contact

En cas de questions au sujet du présent document, contacter :



Gaëlle LAURENT
 Chef de projets

✉ VOL-V
 45 impasse du Petit Pont
 76230 Isneauville

☎ +33 (0)2 32 95 15 16

📞 +33 (0)6 58 47 71 36

🌐 www.vol-v.com

@ g.laurent@vol-v.com



Préambule

Conformément au 2° de l'article de l'article L.181-1 du code de l'environnement, le dossier de demande d'autorisation environnementale est réalisé dans le cadre d'une demande d'autorisation d'exploiter au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

Dans le cadre de cette procédure, deux plans sont nécessaires à la composition du dossier :

- Un plan de situation du projet à l'échelle 1/25 000, ou, à défaut au 1/50 000, indiquant son emplacement (2° de l'article R.181-13 du code de l'environnement),
- Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration (9° de l'article R.181-15-2 du code de l'environnement). Pour le présent dossier, une demande de plan au 1/500 a été réalisée.

Conformément au 7° de l'article R181-13, la présente pièce comporte également les éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension du dossier, notamment celles prévues par les 4° et 5° du même article.

Ces éléments graphiques correspondent à :

- Un plan de l'ensemble des installations au 1/5 000.,
- Un plan détaillé de l'installation et des travaux envisagés au 1/800 pour les éoliennes et au 1/200 pour le poste de livraison,
- Un plan de façade indiquant le gabarit des éoliennes et du poste de livraison,
- Deux photomontages d'insertion paysagère du poste de livraison (avec mesures),
- Un plan représentant le rayon d'affichage de l'enquête publique, soit 6 km autour des installations, à l'échelle 1/25 000.

Rappelons par ailleurs que conformément à l'article R.425-29-2 du code de l'environnement, l'autorisation environnementale dispense le projet d'installation d'éoliennes terrestres de permis de construire.

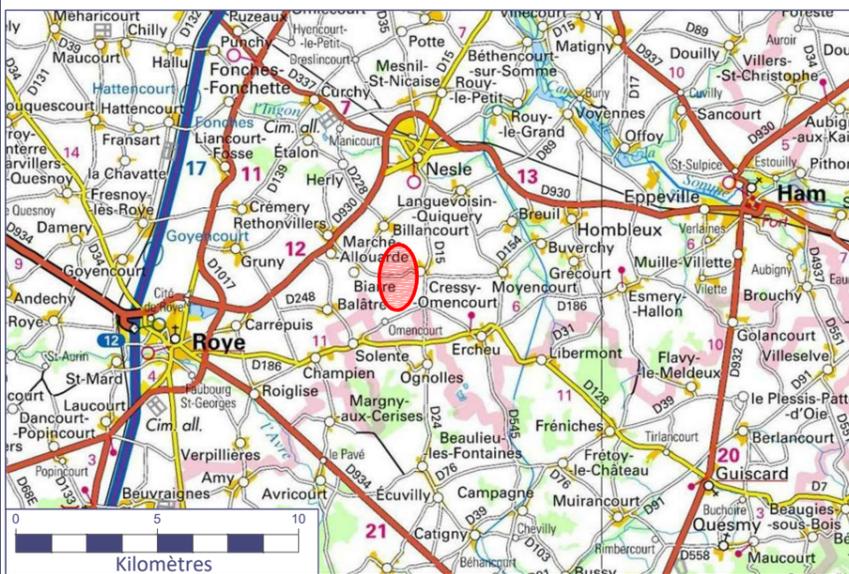
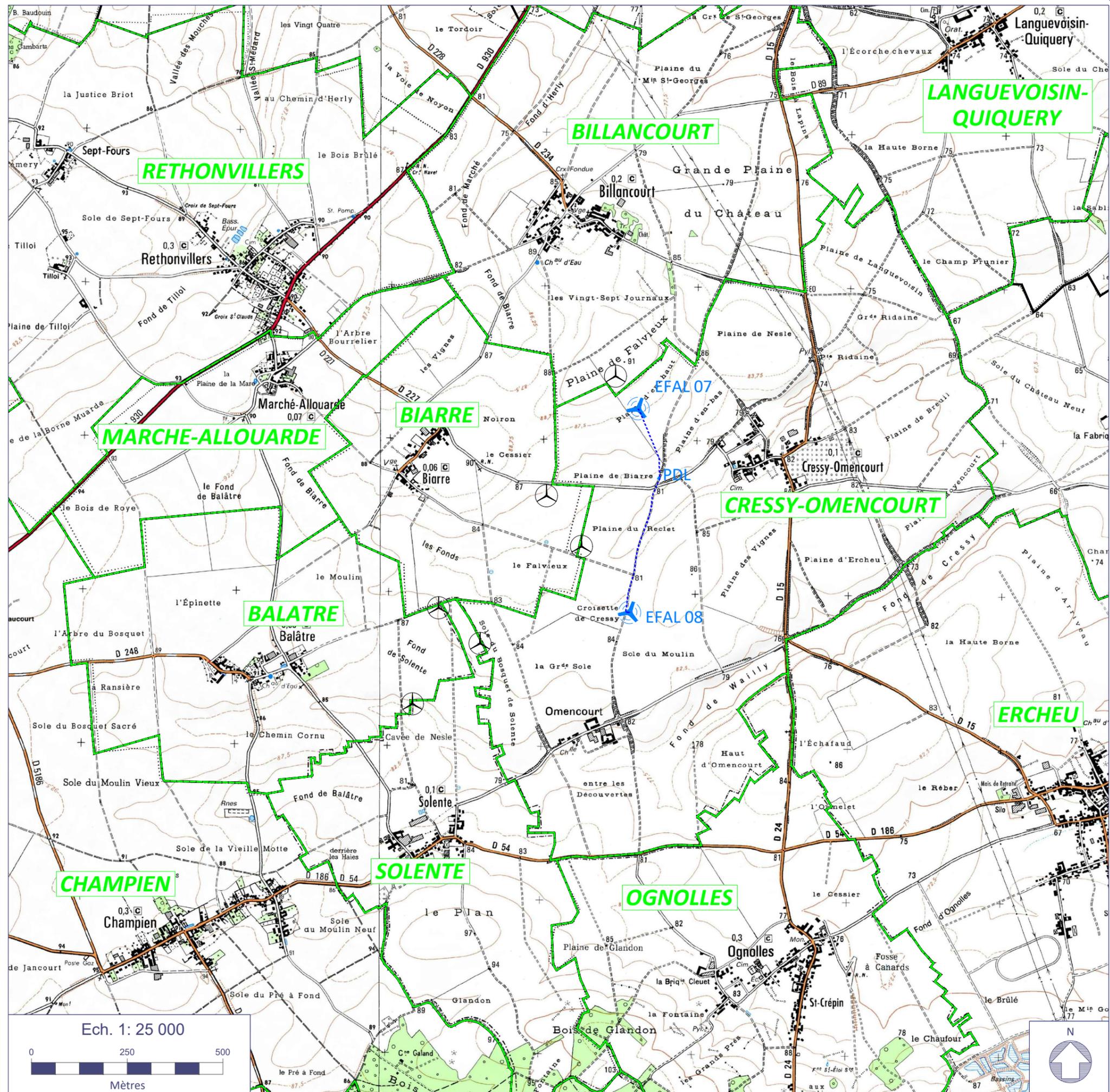


PLANCHES	DOCUMENTS GRAPHIQUES REGLEMENTAIRES	STATUT
Planche 1	Un plan de situation du projet à l'échelle 1/25 000, ou, à défaut au 1/50 000, indiquant son emplacement (2° de l'article R.181-13 du code de l'environnement).	Plan réglementaire
Planches 2 & 3	Un plan de l'ensemble des installations au 1/5 000.	Élément graphique complémentaire
Planche 4 & 5 : éoliennes Planche 6 : poste de livraison	Un plan détaillé de l'installation et des travaux envisagés au 1/800 pour les éoliennes et au 1/200 pour le poste de livraison.	Élément graphique complémentaire
Planche 7 : éolienne Planche 8 : poste de livraison	Un plan de façade indiquant le gabarit des éoliennes et du poste de livraison.	Élément graphique complémentaire
Planches 9 & 10	Deux photomontages d'insertion paysagère du poste de livraison (avec mesures).	Élément graphique complémentaire
Planches 11 & 12 : éoliennes Planche 13 : poste de livraison	Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration (9° de l'article R.181-15-2 du code de l'environnement). Pour le présent dossier, une demande de plan au 1/500 a été réalisée pour les plans des deux éoliennes projetées.	Plan réglementaire
Planche 14	Un plan représentant le rayon d'affichage de l'enquête publique, soit 6 km autour des installations, à l'échelle 1/25 000.	Élément graphique complémentaire

Plan de situation du projet

(art. R.181-13 2° du code de l'environnement)

-  Eolienne autorisée du parc éolien de Falvieux
-  Eolienne du projet d'extension du parc éolien de Falvieux
-  Poste de Livraison (PDL)
-  Réseau électrique Inter-Eolien (R.I.E)
(Figuré à titre indicatif)
-  Limite communale

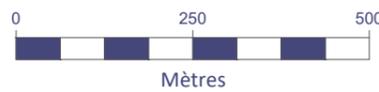


CENTRALE EOLIENNE DE FALVIEUX
1350, Avenue Albert Einstein
P.A.T. Bât 2
34000 MONTPELLIER



DATE
30/11/2018
PAGE
01

Ech. 1: 25 000

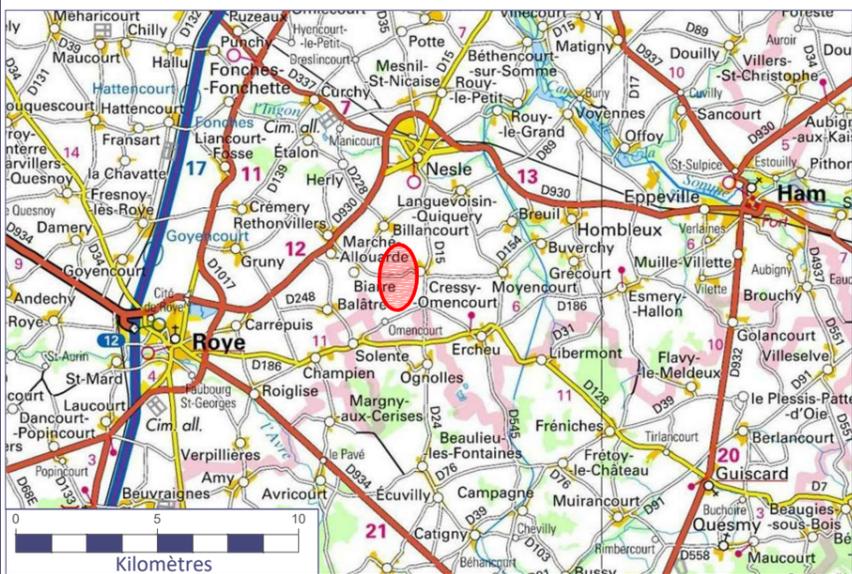




Plan de l'installation et des travaux envisagés

(art. R.181-13 4° & R.181-13 7° du code de l'environnement)

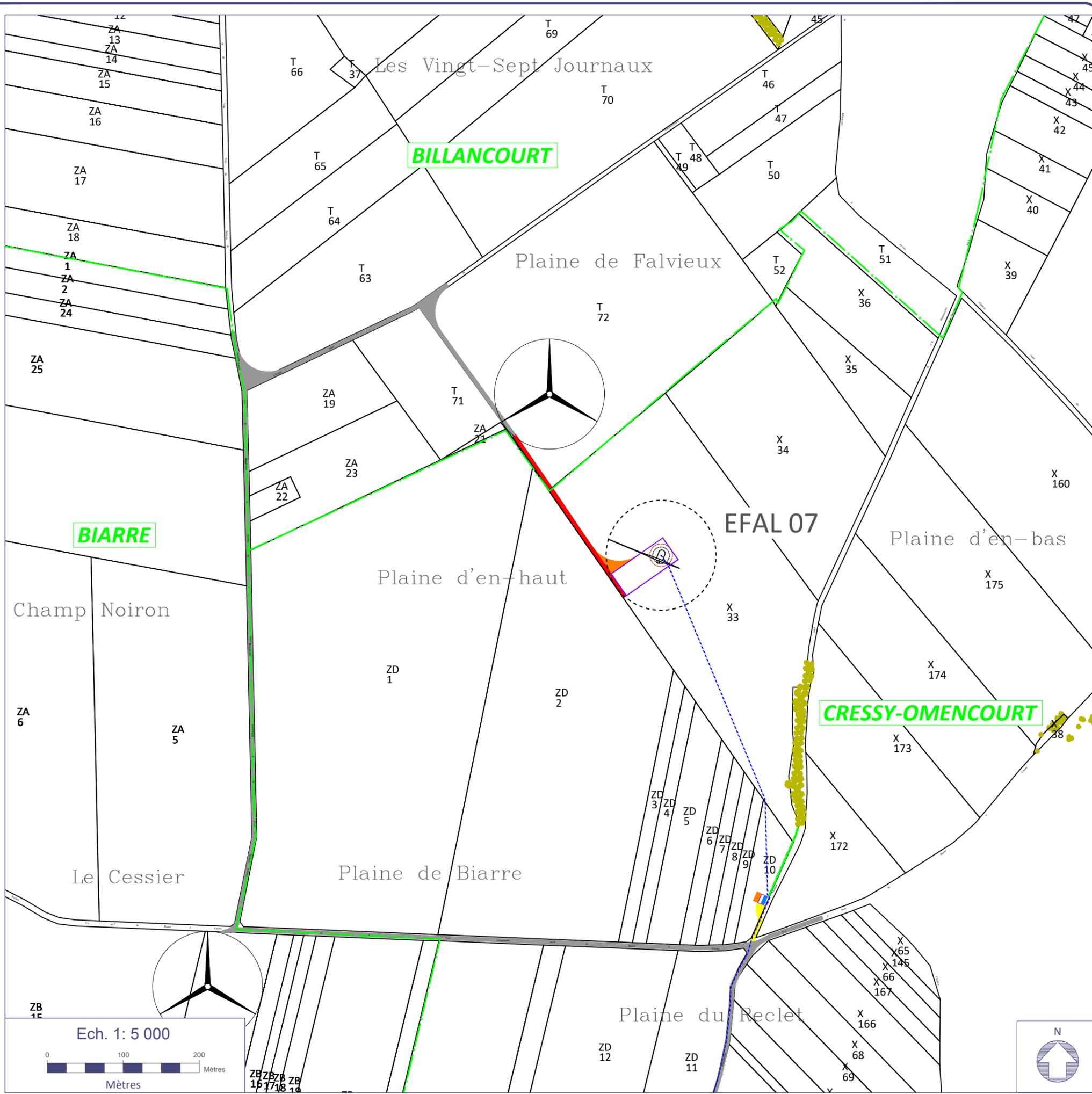
-  Eolienne autorisée du parc éolien de Falvieux
-  Eolienne du projet d'extension du parc éolien de Falvieux
-  Poste de Livraison (PDL)
-  Plateforme de grutage
-  Réseau électrique Inter-Eolien (R.I.E)
(Figuré à titre indicatif)
-  Limite communale
-  Accès existant renforcé
(Voie ouverte à la circulation publique)
-  Accès existant prévu dans le cadre du parc éolien autorisé
-  Accès créé et maintenu pour l'exploitation
-  Accès créé et démantelé en fin de chantier
-  Haie existante
-  Haie plantée dans le cadre du projet



CENTRALE EOLIENNE DE FALVIEUX
1350, Avenue Albert Einstein
P.A.T. Bât 2
34000 MONTPELLIER



DATE
30/11/2018
PAGE
02

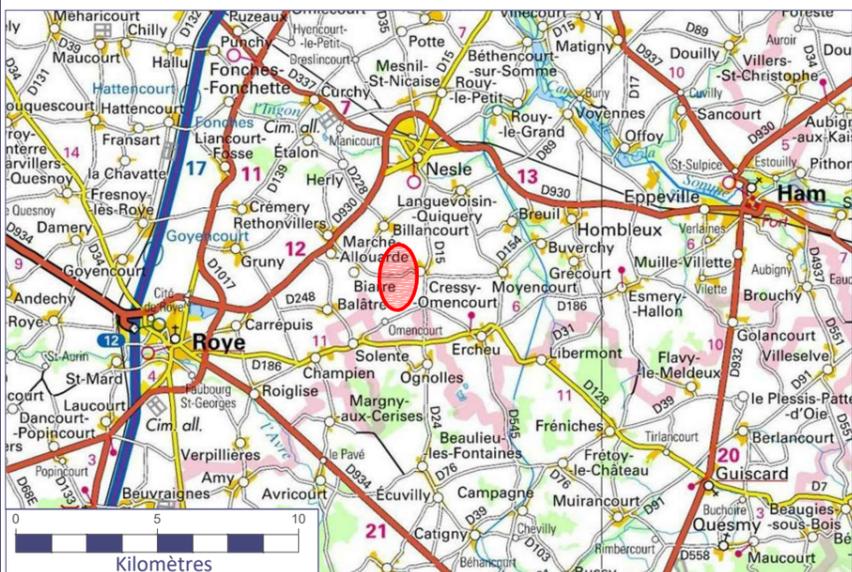




Plan de l'installation et des travaux envisagés

(art. R.181-13 4° & R.181-13 7° du code de l'environnement)

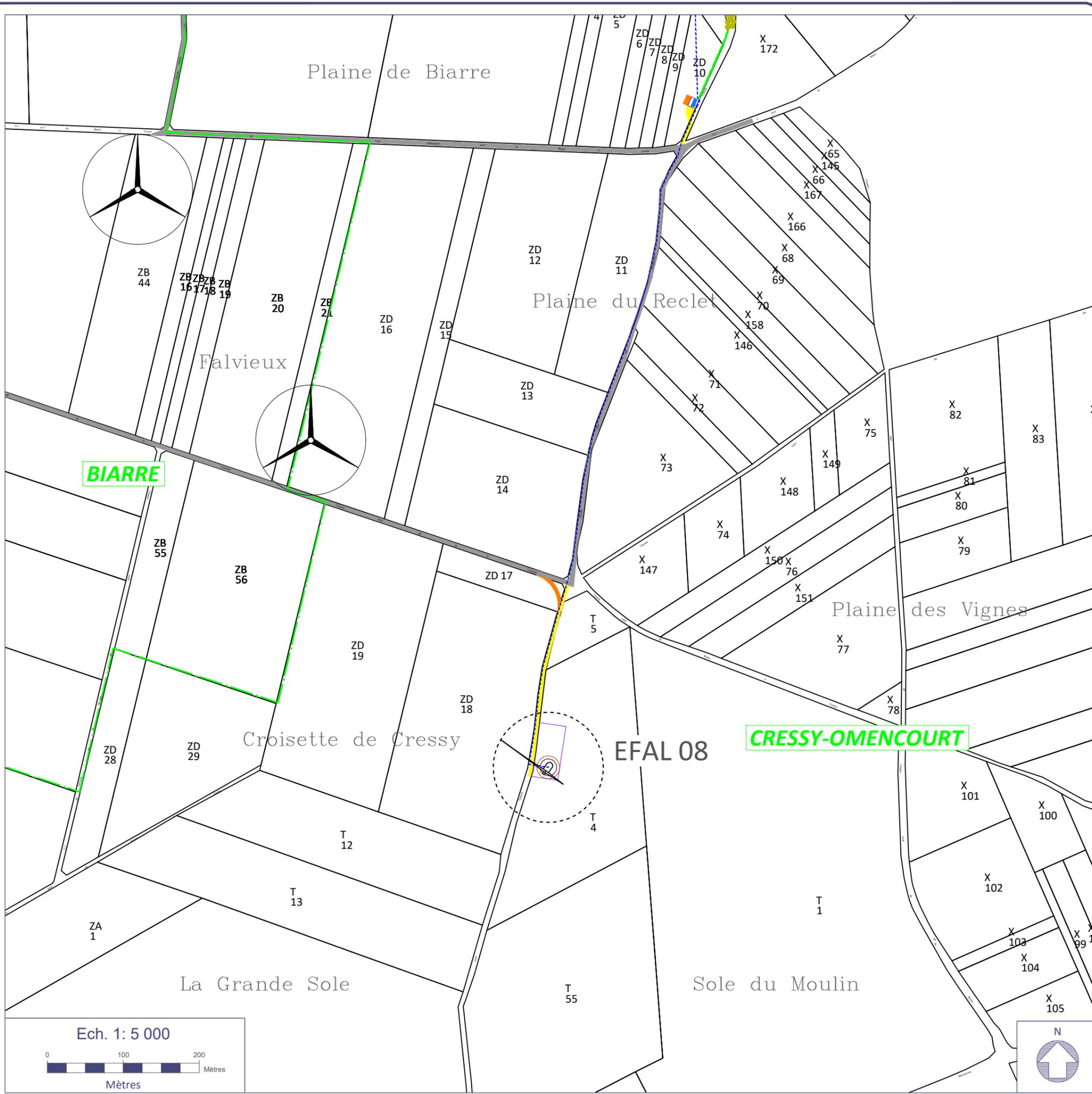
-  Eolienne autorisée du parc éolien de Falvieux
-  Eolienne du projet d'extension du parc éolien de Falvieux
-  Poste de Livraison (PDL)
-  Plateforme de grutage
-  Réseau électrique Inter-Eolien (R.I.E.)
(Figuré à titre indicatif)
-  Limite communale
-  Accès existant renforcé
(Voie ouverte à la circulation publique)
-  Accès existant prévu dans le cadre du parc éolien autorisé
-  Accès créé et maintenu pour l'exploitation
-  Accès créé et démantelé en fin de chantier
-  Haie existante
-  Haie plantée dans le cadre du projet



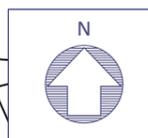
CENTRALE EOLIENNE DE FALVIEUX
1350, Avenue Albert Einstein
P.A.T. Bât 2
34000 MONTPELLIER



DATE
30/11/2018
PAGE
03



Ech. 1: 5 000
0 100 200
Mètres



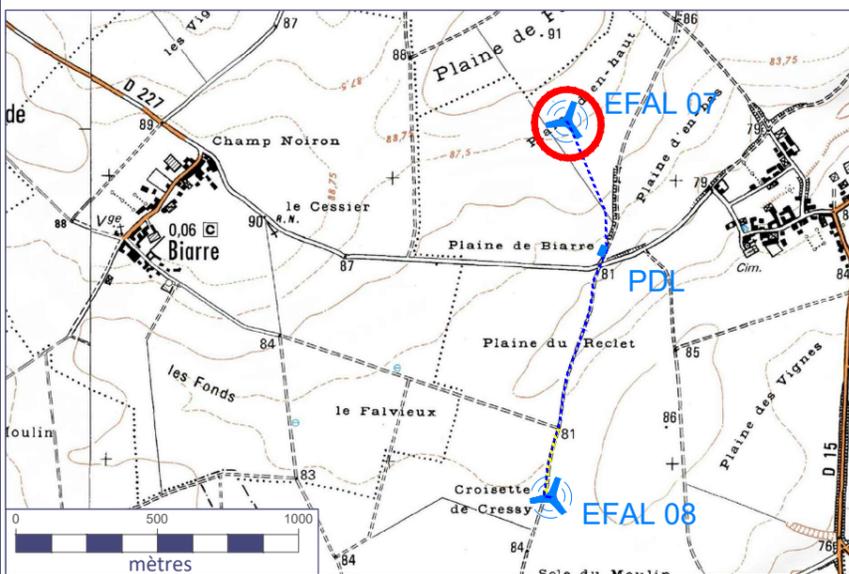


Plan de l'installation et des travaux envisagés

(art. R.181-13 4° & R.181-13 7° du code de l'environnement)

EFAL 07

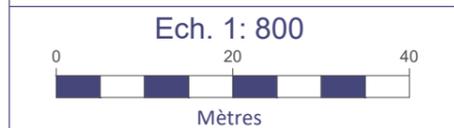
-  Eolienne du projet d'extension du parc éolien de Falvieux
-  Plateforme de grutage
-  Réseau électrique Inter-Eolien (R.I.E)
(Figuré à titre indicatif)
-  Limite communale
-  Limite de voirie
-  Accès existant renforcé
(Voie ouverte à la circulation publique)
-  Accès créé et maintenu pour l'exploitation
-  Accès créé et démantelé en fin de chantier
-  Haie existante
-  Haie plantée dans le cadre du projet



CENTRALE EOLIENNE DE FALVIEUX
1350, Avenue Albert Einstein
P.A.T. Bât 2
34000 MONTPELLIER



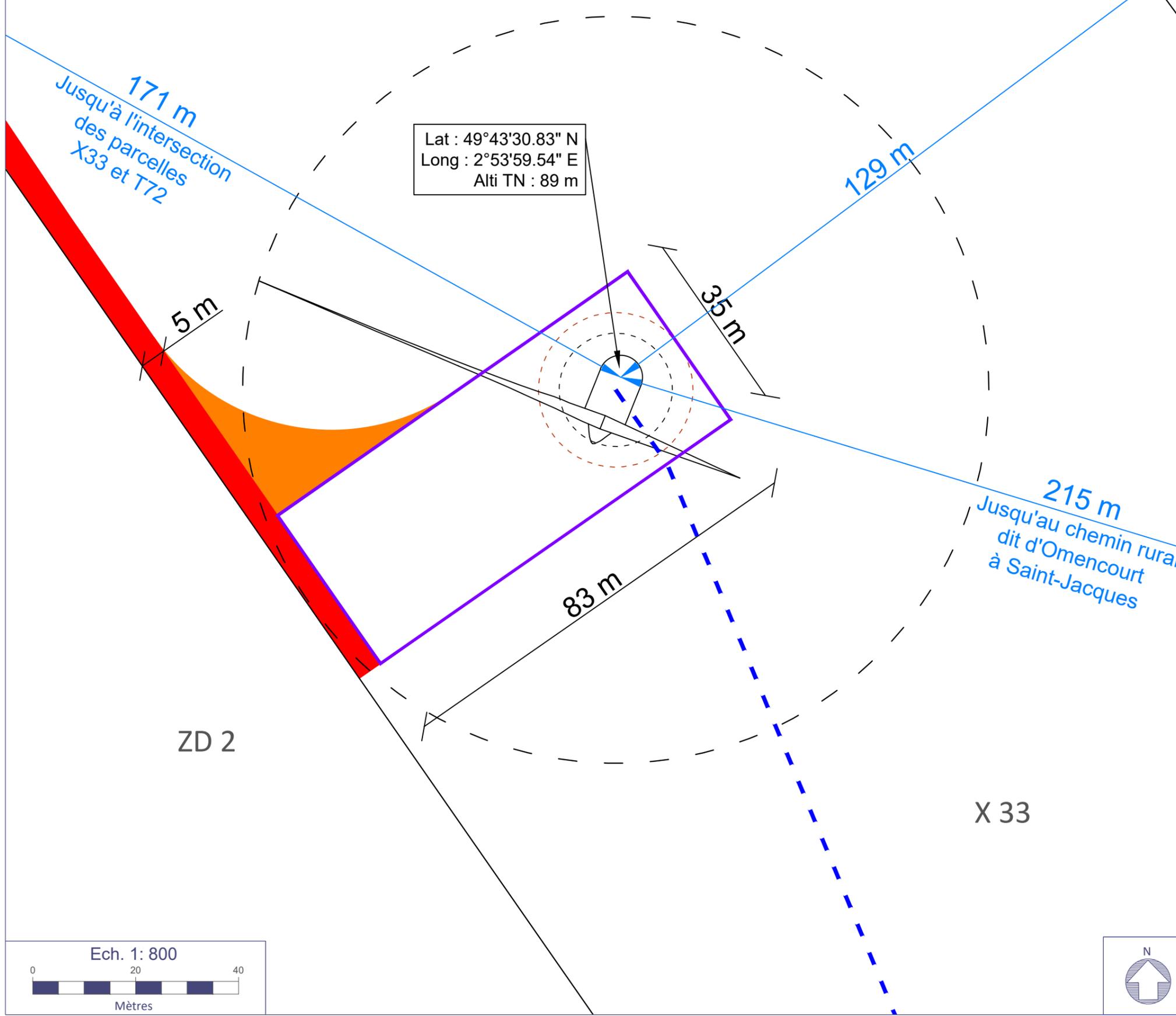
DATE
30/11/2018
PAGE
04



X 34

CRESSY-OMENCOURT

Plaine d'en-haut



X 33



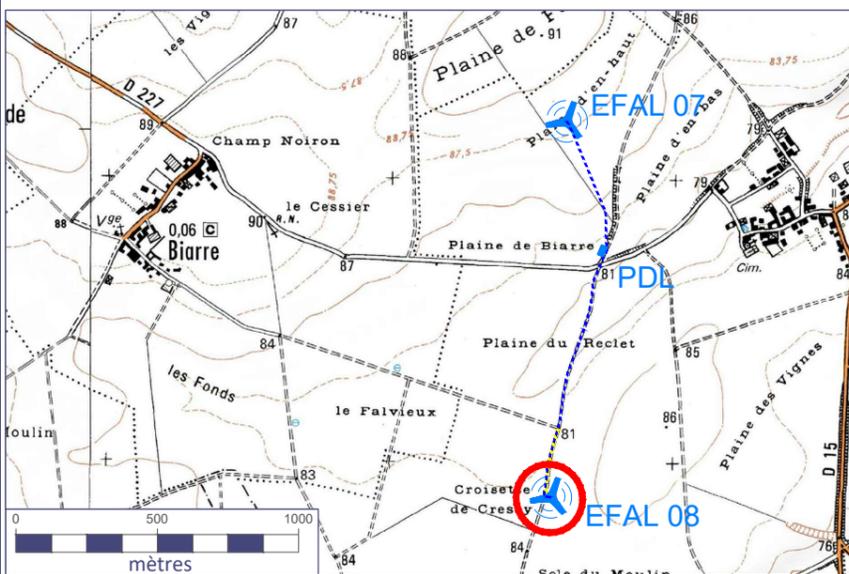


Plan de l'installation et des travaux envisagés

(art. R.181-13 4° & R.181-13 7° du code de l'environnement)

EFAL 08

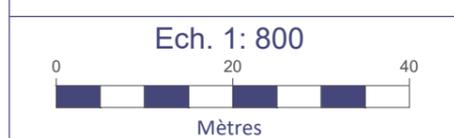
-  Eolienne du projet d'extension du parc éolien de Falvieux
-  Plateforme de grutage
-  Réseau électrique Inter-Eolien (R.I.E)
(Figuré à titre indicatif)
-  Limite communale
-  Limite de voirie
-  Accès existant renforcé
(Voie ouverte à la circulation publique)
-  Accès créé et maintenu pour l'exploitation
-  Accès créé et démantelé en fin de chantier
-  Haie existante
-  Haie plantée dans le cadre du projet



CENTRALE EOLIENNE DE FALVIEUX
1350, Avenue Albert Einstein
P.A.T. Bât 2
34000 MONTPELLIER



DATE
30/11/2018
PAGE
05

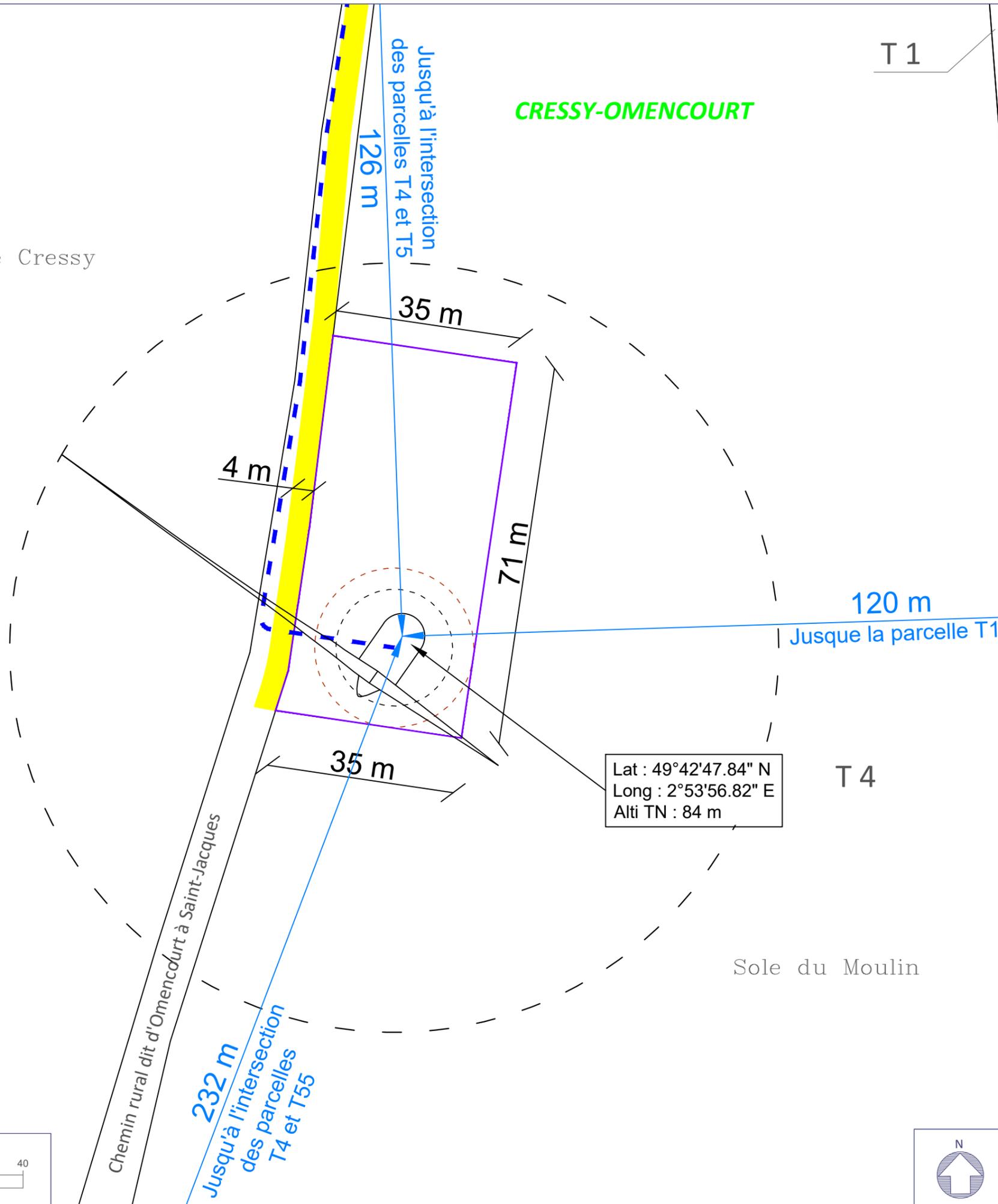


T 1

CRESSY-OMENCOURT

Croisette de Cressy

ZD 18

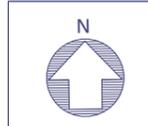


120 m
Jusque la parcelle T1

Lat : 49°42'47.84" N
Long : 2°53'56.82" E
Alti TN : 84 m

T 4

Sole du Moulin



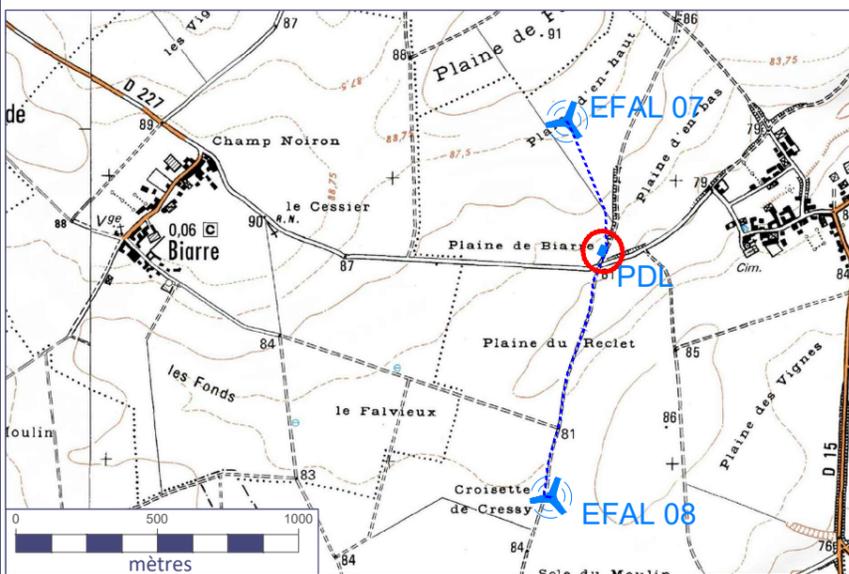


Plan de l'installation et des travaux envisagés

(art. R.181-13 4° & R.181-13 7° du code de l'environnement)

Poste de livraison (P.D.L)

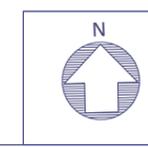
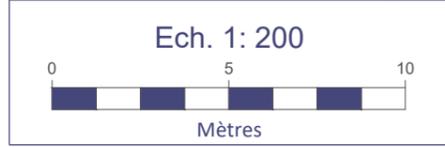
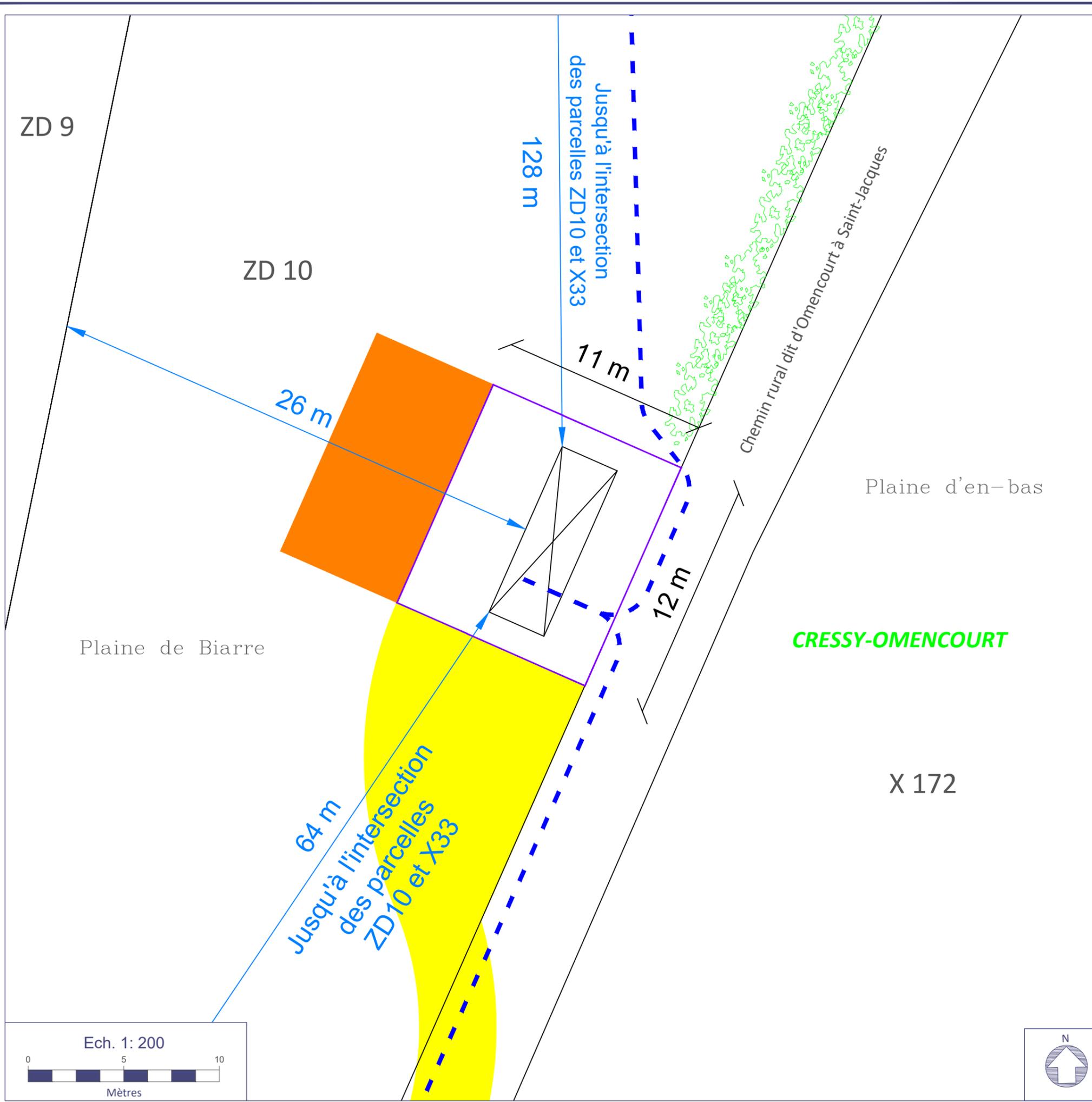
- Poste de Livraison (PDL)
- Plateforme de grutage
- Réseau électrique Inter-Eolien (R.I.E.)
(Figuré à titre indicatif)
- Limite communale
- Limite de voirie
- Accès existant renforcé
(Voie ouverte à la circulation publique)
- Accès créé et maintenu pour l'exploitation
- Accès créé et démantelé en fin de chantier
- Haie existante
- Haie plantée dans le cadre du projet



CENTRALE EOLIENNE DE FALVIEUX
1350, Avenue Albert Einstein
P.A.T. Bât 2
34000 MONTPELLIER



DATE
30/11/2018
PAGE
06



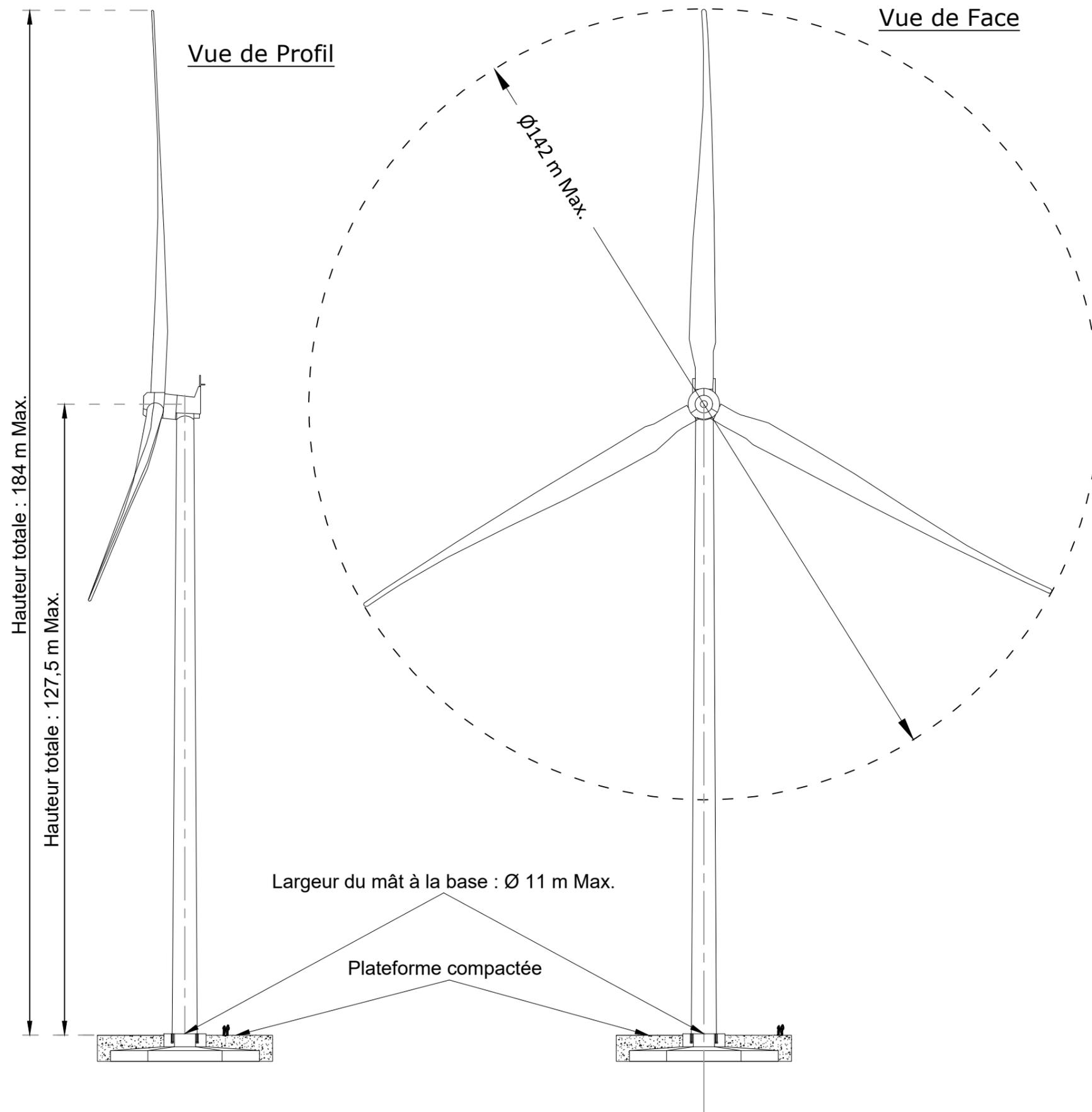


Plan de l'installation et des travaux envisagés

(art. R.181-13 4° & R.181-13 7° du code de l'environnement)

EFAL 07 et EFAL 08-Plan des façades

Echelle : 1/800





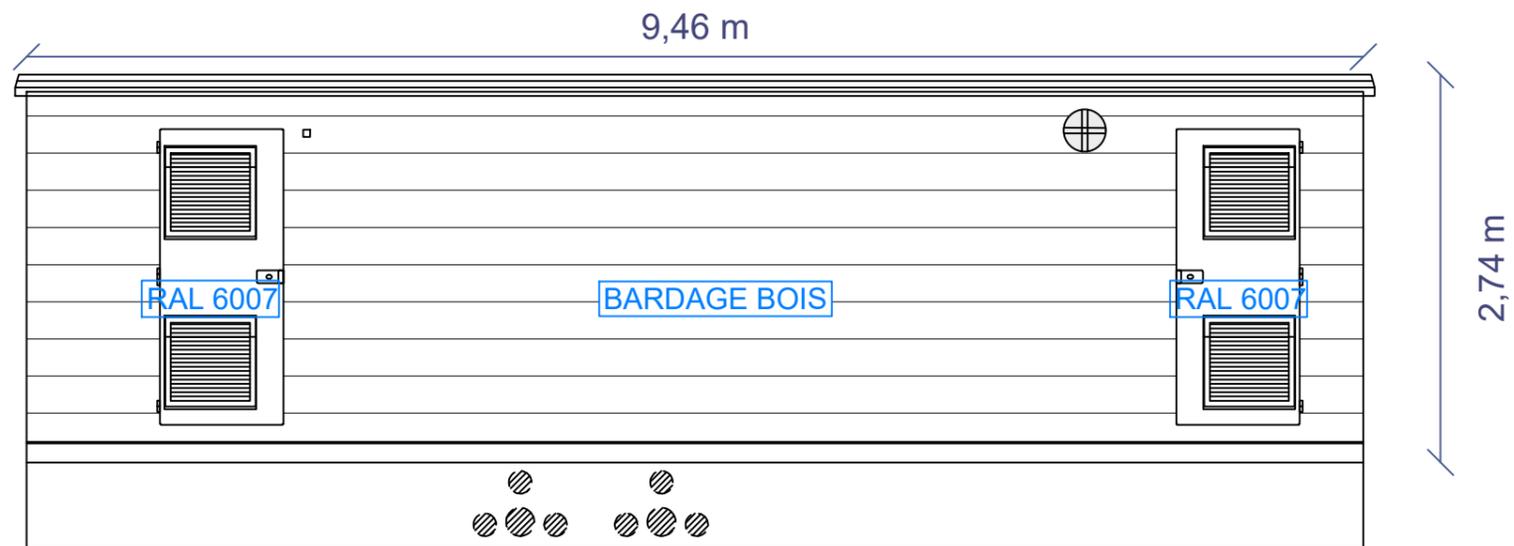
Plan de l'installation et des travaux envisagés

(art. R.181-13 4° & R.181-13 7° du code de l'environnement)

Poste de livraison (P.D.L): Plan des façades

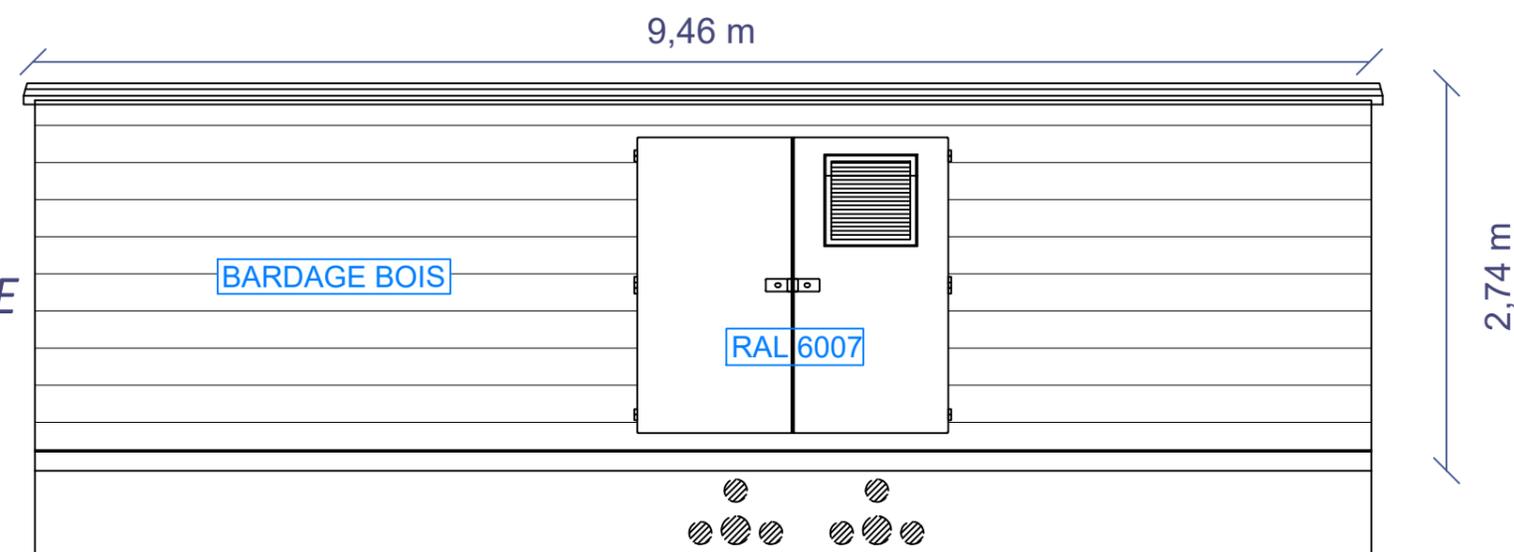
FACE AVANT

Orientation Nord-Ouest



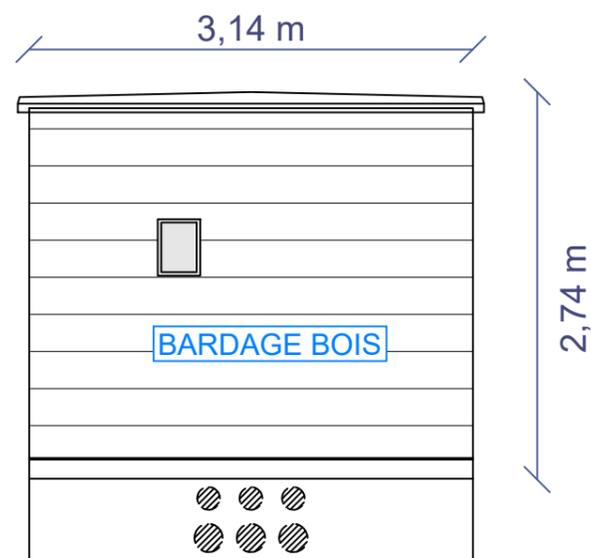
FACE ARRIERE

PDL : Orientation Sud-Est



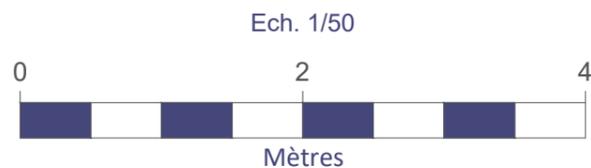
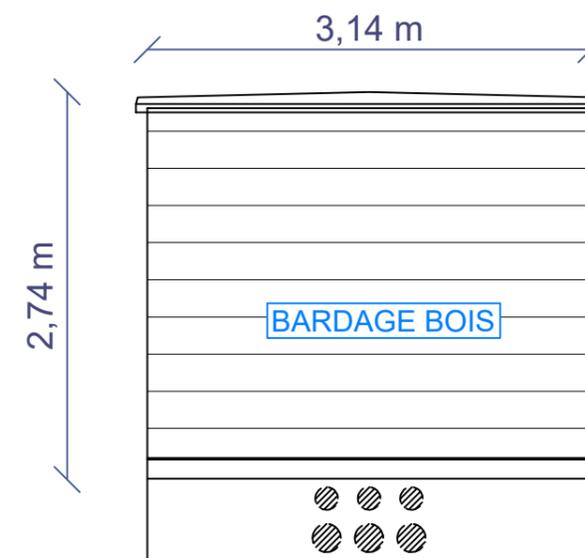
FACE DROITE

PDL: Orientation Sud-Ouest



FACE GAUCHE

PDL : Orientation Nord-Est





Insertion dans le site Poste de livraison (PDL)

(art. R.181-13 2° du code de l'environnement)

Légende :

Angle de prise de vue



ETAT ACTUEL



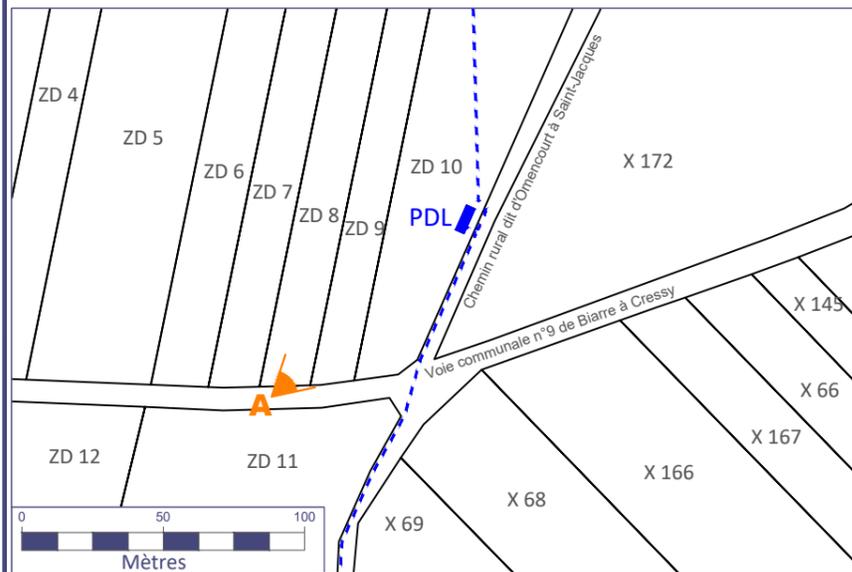
A : Coordonnées Prise de vue : 2°54'2.93" E; 49°43'14.1121" N

ETAT PROJETE



PLAN DE LOCALISATION

Echelle : 1/2500



CENTRALE EOLIENNE DE FALVIEUX
1350, Avenue Albert Einstein
P.A.T. Bât 2
34000 MONTPELLIER



DATE	30/11/2018
PAGE	09



Insertion dans le site Poste de livraison (PDL)

(art. R.181-13 2° du code de l'environnement)

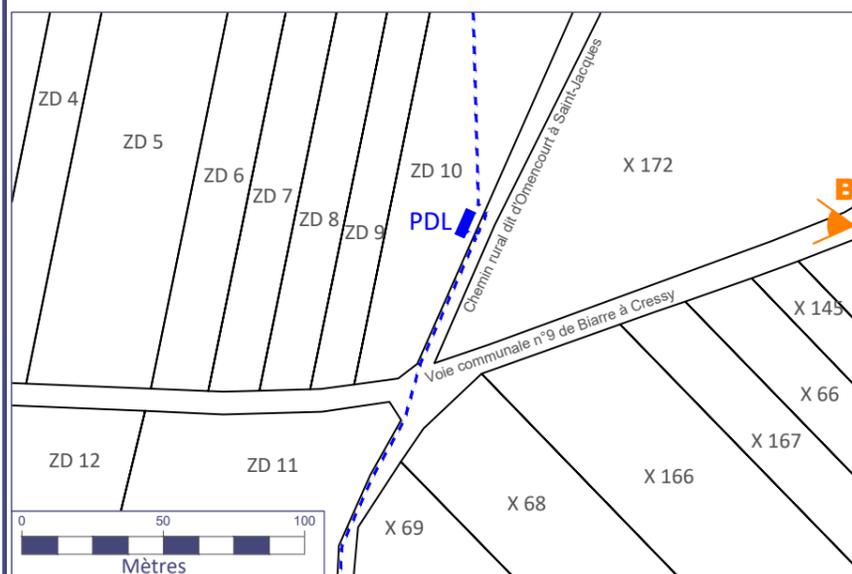
Légende :

Angle de prise de vue



PLAN DE LOCALISATION

Echelle : 1/2500



CENTRALE EOLIENNE DE FALVIEUX
1350, Avenue Albert Einstein
P.A.T. Bât 2
34000 MONTPELLIER



DATE
30/11/2018
PAGE
10

ETAT ACTUEL



A : Coordonnées Prise de vue : 2°54'13.20" E; 49°43'16.13" N

ETAT PROJETE



Légende :

Projet éolien

-  Aire de survol des pales (Diamètre= 142 m)
-  Fondation
-  Eolienne
-  Plateforme à aménager
-  Réseau électrique inter-éolien (Figuré à titre indicatif)
-  Chemin d'accès à créer
-  Chemin d'accès existant
-  Chemin d'accès existant renforcé

Affectation des terrains avoisinants

-  Culture agricole
-  Chemin rural
-  Haie
-  Bois

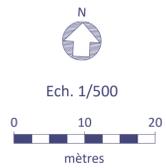
Réseau

-  Alimentation en eau potable

Limites administratives :

-  Limite parcellaire
-  Limite communale

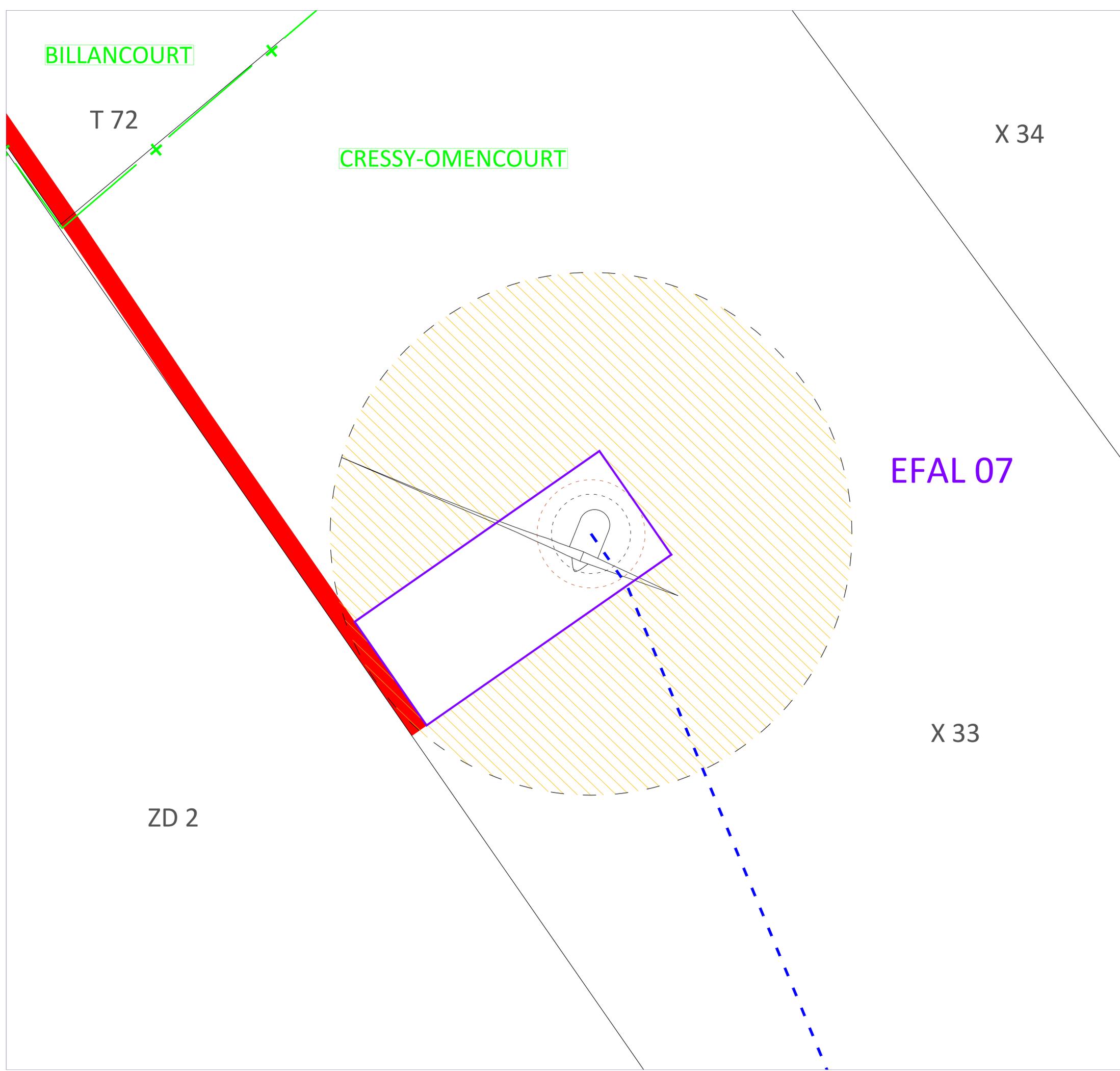
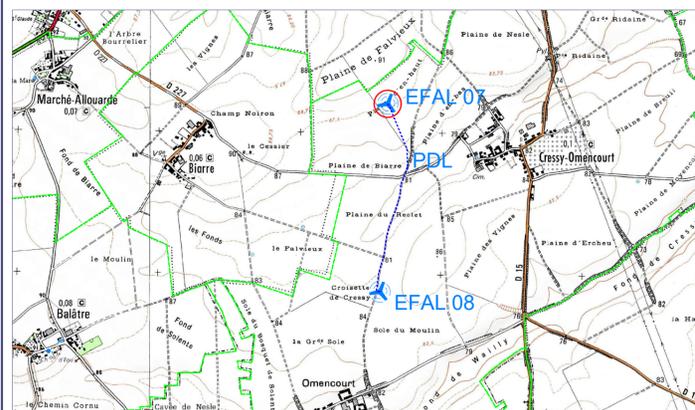
Dans le périmètre avoisinant de l'installation :
- Aucune construction.



Centrale Eolienne de Falvieux - Extension
Communes de Cressy-Omencourt (80).

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

PLAN D'ENSEMBLE - EFAL 07



Légende :

Projet éolien

-  Aire de survol des pales (Diamètre= 142 m)
-  Fondation
-  Eolienne
-  Plateforme à aménager
-  Réseau électrique inter-éolien (Figuré à titre indicatif)
-  Chemin d'accès à créer
-  Chemin d'accès existant
-  Chemin d'accès existant renforcé

Affectation des terrains avoisinants

-  Culture agricole
-  Chemin rural
-  Haie
-  Bois

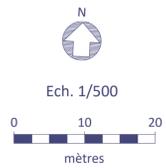
Réseau

-  Alimentation en eau potable

Limites administratives :

-  Limite parcellaire
-  Limite communale

Dans le périmètre avoisinant de l'installation :
- Aucune construction.



CRESSY-OMENCOURT

ZD 18

T 5

T 1

EFAL 08

T 4

T 12

T 55

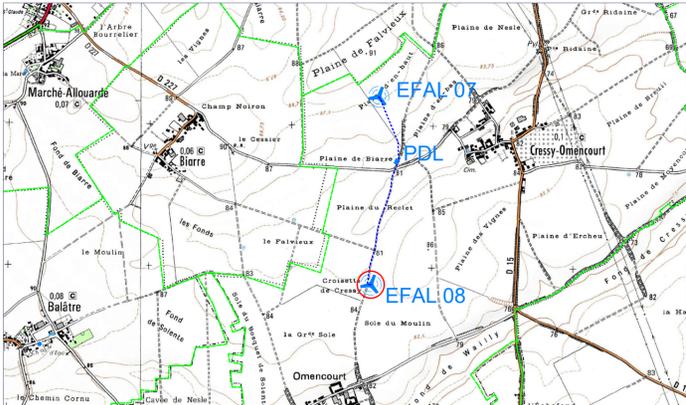
Chemin rural dit d'Omencourt à Saint-Jacques



Centrale Eolienne de Falvieux - Extension
Communes de Cressy-Omencourt (80).

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

PLAN D'ENSEMBLE - EFAL 08





DATE
30/11/2018

PAGE
12

CENTRALE EOLIENNE DE FALVIEUX
1350, Avenue Albert Einstein
P.A.T. Bât 2
34000 MONTPELLIER

Légende :

Projet éolien

-  Poste de Livraison (P.D.L)
-  Plateforme à aménager
-  Réseau électrique inter-éolien
(Figuré à titre indicatif)
-  Chemin d'accès à créer
-  Chemin d'accès existant
-  Chemin d'accès existant renforcé

Affectation des terrains avoisinants

-  Culture agricole
-  Plate-forme de stockage agricole
-  Haie plantée dans le cadre du projet
-  Bois

Réseau

-  Alimentation en eau potable

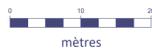
Limites administratives :

-  Limite parcellaire
-  Limite communale

Dans le périmètre avoisinant de l'installation :
- Aucune construction.



Ech. 1/200

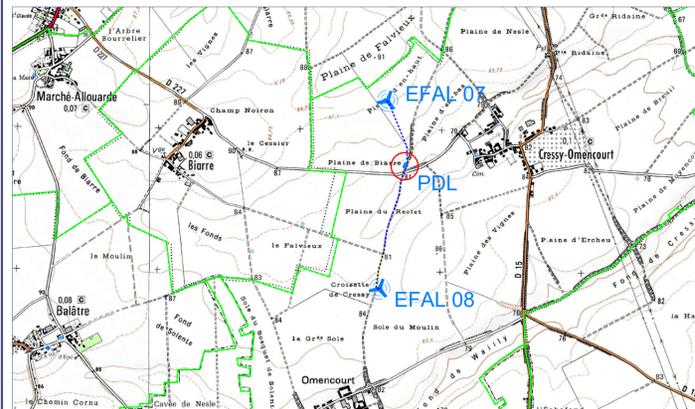


mètres

Centrale Eolienne de Falvieux - Extension
Communes de Cressy-Omencourt (80).

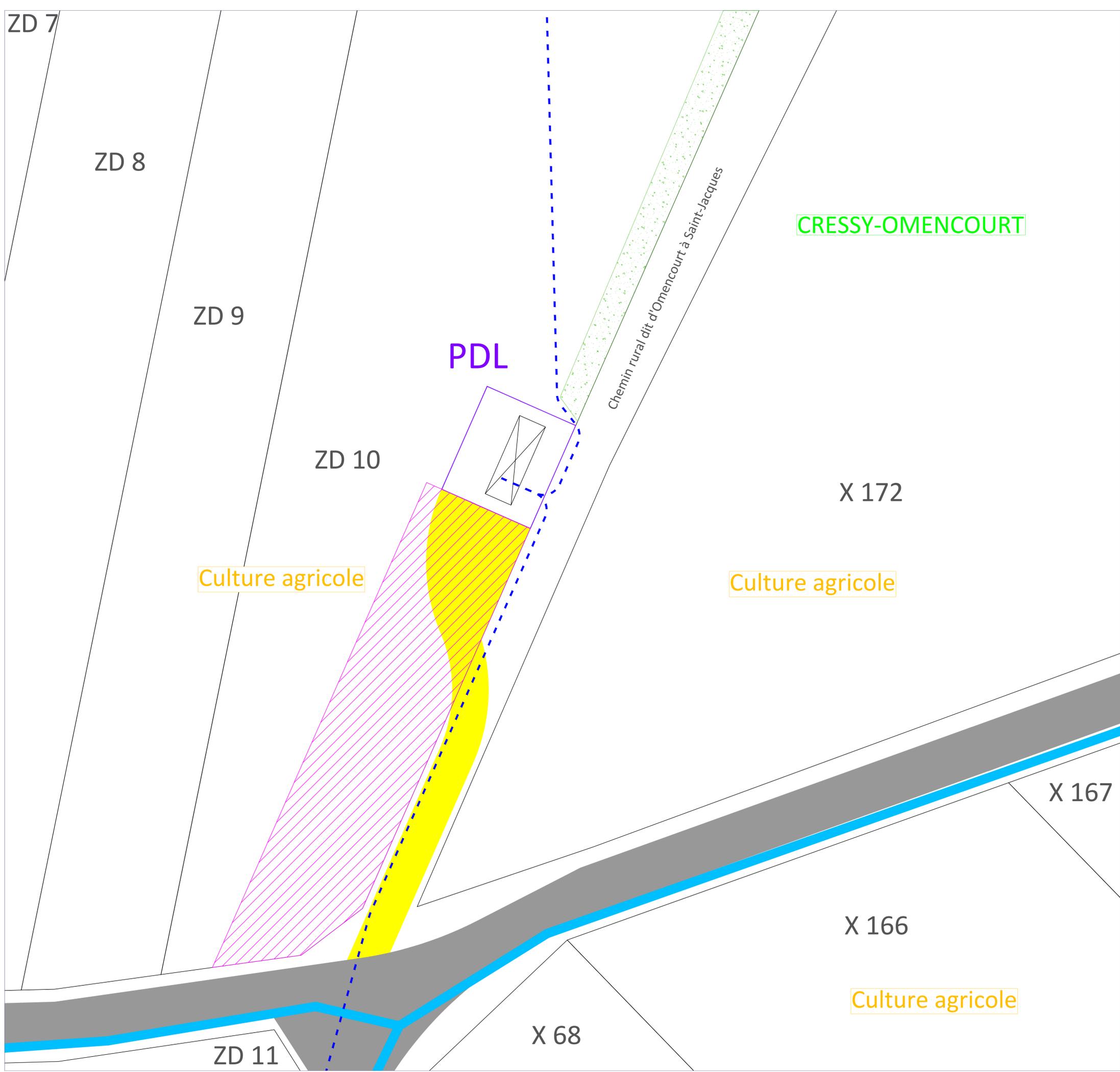
DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

PLAN D'ENSEMBLE - PDL



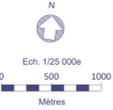
CENTRALE EOLIENNE DE FALVIEUX
1350, Avenue Albert Einstein
P.A.T. Bât 2
34000 MONTPELLIER

DATE
30/11/2018
PAGE
13



Légende :

- Eolienne du projet d'extension du parc éolien de Falvieux
- Poste de Livraison (PDL)
- Limite communale
- Rayon d'affichage (6km)**



** Le rayon d'affichage de l'installation est défini à partir du mât des éoliennes et du poste de livraison.

Communes concernées par l'enquête publique :

numero	nom	code insee
1	Carrépuis	80176
2	Voyennes	80811
3	Buverchy	80158
4	Biarre	80103
5	Liancourt-Fosse	80473
6	Grécourt	80389
7	Ercheu	80279
8	Balâtre	80053
9	Gruny	80393
10	Champien	80185
11	Roiglise	80676
12	Crémery	80223
13	Avricourt	80035
14	Ognolles	60474
15	Beaulieu-les-Fontaines	60053
16	Margny-aux-Cerises	60381
17	Solente	60621
18	Frétoy-le-Château	60263
19	Libermont	60362
20	Hombieux	80442
21	Rouy-le-Petit	80684
22	Breuil	80139
23	Moyencourt	80576
24	Languuevoisin-Quiquery	80465
25	Nesle	80585
26	Cressy-Omencourt	80224
27	Billancourt	80105
28	Herly	80433
29	Elaton	80292
30	Curchy	80230
31	Mesnil-Saint-Nicaise	80542
32	Rouy-le-Grand	80683
33	Rethovillers	80669
34	Marché-Allouarde	80508



Centrale Eolienne de Falvieux - Extension
Communes de Cressy-Omencourt (80).

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Emplacement de l'installation et rayon d'affichage

